L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

LA MARTINIQUE MENACÉE DE FAMINE PAR LE BLOCUS YANKEE

Buenos-Aires, 17. — A la suite du blocus de la Martinique par les Alliés, une inquiétante pénurie de vivres se fait déjà sentir dans l'île.

Des fuyards de Fort de France, arrivés dans l'île de Santa Lucia déclarent que le ravitaillement de la Martinique devient de plus en plus précaire. Les autorités prévoient une véritable famine pour l'été prochain. On sait que M. Sumner Welles a déclaré que la suspension des livraisons de vivres amènerait le Haut Commissaire français Robert à reviser son attitude.

La politique extérieure de la Turquie ne sera pas modifiée

Ankara, 17. — En présentant aujourd'hui son nouveau cabinet à la Grande Assemblée Nationale, M. Saradjoglous, président du conseil, donna lecture d'une déclaration dont la partie consacrée à la politique étrangère débuta par ces mots : « Notre politique et nos relations avec des puissances alliées et amies sont réglées par les traités existants ». Le premier ministre dit ensuite que cette politique basée sur la clairvoyance du chef de l'Etat et sur une forte armée, avait permis à la Turquie de remporter de brillants résultats.

A l'issue de la séance, le cabinet Saradjoglou obtint un vote de confiance à l'unanimité.

LES MARINS FRANÇAIS DES NAVIRES DE GUERRE ARRIVÉS A NEW-YORK DÉSERTENT EN MASSE

Genève, 17 — On mande de Londres :

Les autorités américaines ont arrêté et emprisonné un grand nombre de marins français arrivés à New-York à bord de bâtiments de guerre français et qui avaient déserté en masse pour ne pas devoir rallier les rangs gaullistes. On mande à ce propos, au « Daily Express » que jusqu'à l'heure actuelle, le nombre des déserteurs s'élève à plus de 300.

GRÈVE DE CHEMINOTS EN ANGLETERRE

Genève, 17 — On mande de Londres :

A la suite d'une grève partielle des machinistes et des cheminots, la Compagnie des chemins de fer London North Eastern a été mise en vigueur de supprimer un certain nombre de trains de marchandises. Le « Daily Mail » qui fournit cette information ajoute que la conséquence immédiate de cette grève est de provoquer un désordre considérable dans les lignes de chemin de fer d'importance stratégique. C'est la ville de Stratford qui est le centre de cette grève. Il est intéressant de constater qu'à l'origine de cette grève se trouve le fait que, récemment, un cheminot avait été renvoyé et traduit en justice « pour avoir fait de la propagande défaitiste parmi les troupes ».

DES JOURNALISTES FRANÇAIS EN VISITE A BERLIN

Berlin, 17 — Un groupe de journalistes français, représentant en majorité la presse provinciale, et qui entreprend un voyage d'études à travers le Reich, vient d'arriver à Berlin.

Ces journalistes ont été reçus cet après-midi, dans les locaux du Comité France-Allemagne au cours d'une manifestation, insigne, à laquelle étaient présentes diverses personnalités françaises parmi lesquelles Brunetton, commissaire général de la Main-d'œuvre française en Allemagne du Ministère de la Propagande et de la section de la Presse au ministère des Affaires étrangères.

LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS DANS LES STALAGS

Paris, 17 — La célèbre chorale des « Petits chanteurs à la Croix de Bois » partira d'ici peu en tournée en Allemagne où elle se fera entendre dans plusieurs Stalags et Oflags.

CHURCHILL REPOUSSE L'IDÉE D'UN CONDOMINIUM

Amsterdam, 17. — Selon l'Agence Reuter, M. Churchill a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne devrait rester seule responsable de l'administration de ses colonies. Tout en rejetant l'idée d'un condominium, le gouvernement britannique, ajouta le premier ministre, désire rester en rapport étroit avec ses alliés et procéder à des échanges de vues, chaque fois que leurs intérêts dans certaines parties du monde, concorderaient avec ceux de la Grande-Bretagne.

TOURCOING

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 18 au 19 mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 56 à 5 h. 55.

A TRAVERS LA VILLE

Vol de vélo. — Plainte pour vol de vélo a été déposée par M. Rémy Raoul, 39 ans, commerçant, rue de l'Espoir.

La cambriole à l'ouvrage. — Hier, à 20 h. 30, M. Achille Delrue, cafetier à l'angle des rues de Gand et de Châteaudun, a constaté que la porte d'entrée donnant sur cette dernière voie avait été fracturée et que des inconnus avaient fait main basse sur six kilos de jambon, quatre kilos de lard, un kilo de beurre, du linge de toilette, toile à matelas, six paires de draps et deux completts d'homme. La police enquête.

Transport illicite. — M. Omer Warrot, 49 ans, boucher, 210, rue A.-Testelin, a été surpris en flagrant délit de transport clandestin de viande. Il a été arrêté et mis à la disposition de M. le commissaire de police du 3e arrondissement.

Le tabac étranger. — Nous avons relaté une perquisition opérée chez un habitant de la rue Francis de Pressensé. A ce propos M. Leclercq demeurant au n. 33 dans cette rue nous prie de préciser qu'il est totalement étranger à cette affaire et qu'il n'y eut aucune perquisition chez lui.

Sociétés et Comités

U N C. — **Groupe de la Croix-Rouge.** — Dimanche 21, de 10 h. à 11 h. 30, permanence pour tous renseignements concernant l'établissement des feuilles d'impôts.

Le Bureau de la Fédération rappelle à ses adhérents que les cotisations pour 1943 sont reçues au siège, 43, rue du Haze, pendant toute la durée du mois de mars de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h., sauf le mardi après-midi.

INSTITUT COLBERT. — Répétition de musique, dimanche 21 à 9 h. 45 à l'école.

ETAT CIVIL

Naissances : Michel Gorutt, place de la Gare (Hôtel Terminus) ; Anne Buysschaert, rue des Pauts, app. 115 ; Monique Guirand, rue Bl. Seau, 390.

Publications : Fernand Trullot, tailleur de pierres, rue H. Loridan, 26, et Marie Anotin, sur-jetteuse, rue du Bl. Seau, 526 ; Victor Fromont, ouvrier Seltner des Eaux à Orchies, et Marie Dumazy, servante, rue Nationale, 74.

Décès : Julia Masselle, 78 ans, rue d'Havre, 3 ; Richard Decour, 30 ans, facteur des postes, ep. Cottier, rue de Nancy, 31 ; Théophile Delehaye, 49 ans, tapissier, ep. Dewinter, rue Beckerel, 19, des rue Ysar, 332 ; Henri Gallet, 72 ans, ep. Lagache, rue Croix-Rouge, 325.

HALLUIN

Bons de cheussures. — Ce vendredi distribution des bons d'achats de chaussures aux personnes dont la liste est affichée à la mairie.

Les intéressés sont invités à la consulter.

Ramassage du beurre et des œufs. — Il est porté à la connaissance des producteurs intéressés, qu'exceptionnellement le prochain ramassage du beurre et des œufs aura lieu le vendredi 19 mars, de 14 à 17 h. au dépot communal, rue Emile-Zola, 57.

RONCQ

Jardins populaires de France (section de Vancoulemines). — Les sociétaires en possession des tickets A1 et A2, engrais, de la carte de jardinage, sont priés de les remettre d'urgence chez M. Gustave Van denbouvardt, 210, rue de Lille, à Roncq Centre. Doivent également se présenter ceux non encore en possession de leur carte de jardinage.

A l'Union des familles nombreuses. — La section de Roncq vient de s'affilier à l'Union des familles nombreuses de Tourcoing et environ, pour Pâques l'envoi d'un colis aux prisonniers. Les pères ainsi que les fils non mariés des familles adhérentes bénéficieront de cet envoi. Les familles intéressées voudront bien faire parvenir aux permanences et ce avant le 10 avril une étiquette d'envoi de colis comportant l'adresse complète.

D'autre part, les familles attendant leur troisième enfant peuvent des maintenant se faire inscrire dans le groupement en vue de profiter des ventes de toiles wassingues, laines et coton, etc.

Une nouvelle promotion de médailles de la Famille française aura lieu fin mai et la clôture des inscriptions est fixée au 30 mars. Les permanences sont à la disposition des mamans ayant au moins cinq enfants et non encore titulaires de cette décoration, pour établir en leur faveur les demandes officielles.

Prisonniers libérés. — La permanence des prisonniers libérés, se tiendra dimanche 21, de 11 h. à midi ; pour le centre, au café de la « Tête d'Or » ; pour le Blanc-Four, au café Ladsous, rue de Lille.

MOUVAUX

UN PETIT DRAME PASSIONNEL RUE MARCEAU

Un Roubaisien écouduit blessé son ami d'un coup de couteau

Mouvaux est décidément depuis quelques jours mis en émoi par diverses affaires. Les habitants du quartier du Centre, mercredi après-midi, assistèrent à une discussion assez orageuse qui se termina par des coups de couteau, vers 15 h., rue Marceau.

Le nommé Gaston Letangre, âgé de 23 ans, encolleur, demeurant à *Roubaix*, rue Edouard-Anseele, 224, discutait avec Mme Van Biesaeme Simone, demeurant à Roubaix, rue Monge, 94. Cette dernière voulait rompre avec Letangre, son ami depuis trois ans. Celui-ci ne l'entendit pas ainsi et lui porta un coup de couteau au côté droit de la femme. Mais, regrettant immédiatement son acte, il la conduisit au « Café Verte-Feuille », angle des rues Thiers et Kléber, où M. le docteur Conein lui prodigua ses soins.

La police alertée, descendit sur les lieux. A la vue des uniformes, Letangre se porta deux coups de couteau, au côté gauche et au ventre.

Appréhendé, il fut soigné aussitôt. Il a déclaré qu'il tenterait à nouveau à mettre fin à ses jours.

En attendant, ses blessures superficielles ne l'empêchèrent point d'être déféré au Parquet.

Trafic. — A la suite d'une visite domiciliaire effectuée par le commissaire, on a découvert chez Souxdorf Maria, 52 ans, demeurant rue Gambetta, 62, 43.000 cartes de laine à repriser. Chaque carte contenait environ un gramme de laine et était vendues 1 fr. 50. Interrogée, elle a déclaré faire ce trafic depuis deux mois.

Avis aux dames et jeunes filles du quartier des Francs. — Des cours de secouristes seront organisés dans le quartier des francs, au poste de secours de la défense passive, Brosserie Moderne rue de Verdun.

Les personnes qui désirent profiter de ces leçons sont priées de donner leur nom à la mairie, 1er étage, bureau de la défense passive.

Les cours seront donnés une fois par semaine et auront la durée d'une heure. On y enseignera la confection des pansements et des premiers soins à donner aux blessés.

Etat Civil. — Décès : Lepers Jean-Baptiste, 81 ans, rentier, rue de Roubaix, 29 bis ; Wattelle Ernest, 76 ans, jardinier, rue de Roubaix, 167.

Publication : Julien Lange, ouvrier textile, 13, rue Mirabeau, actuellement prisonnier et Mlle Augusta Blomme, fileuse, domicilée à Rouvroy (P.-de-C.), 63, rue Miret.

ROUBAIX

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Une voiture d'enfant renversée par un tricycle. — Hier, vers 16 h. 30, Mme Dubois, née Denise Reitzer, sans profession, 76, rue de la Perche, fort Briet, 9, traversait la chaussée de la rue des Arts, en poussant sa voiture d'enfant. Soudain, le léger véhicule fut tamponné par un tricycle à moteur que pilotait Maurice Rotsaert, 131, rue Louise-Michel, à **Wasquehal.** Par suite du choc assez violent, l'enfant fut brutalement projeté sur le sol pour échouer sous un camion hippomobile, très heureusement à l'arrêt. La jeune maman et le poupon durent recevoir les soins de la doctoresse Claire Pernet qui, par bonheur, ne releva que des contusions sans caractère de gravité. Des qu'il fut averti de cet accident, M. Gauthier, commissaire du 2e arrondissement, a ouvert une enquête. Il ressort que l'accrochage est imputable à Rotsaert qui déclara d'avoir pas vu la poussette car il était occupé à relever une courroie de son véhicule traînant sur le pavé.

Il faut rendre des comptes. — Recherchée par la gendarmerie de Duclair (Seine-Inférieure), pour effectuer une contrainte par corps, Mathilde Michet, épouse René Lecourt, 26 ans, était venue se réfugier 271, rue des Longues-Haies, où elle fut découverte par les gendarmes de la brigade de Roubaix. Conduite au Parquet de Lille, cette personne fut remise en liberté provisoire.

Deux de plus. — Vers 10 h. 30, face au numéro 24 de la rue Nain, un bécanier s'est approprié la bicyclette de M. Pierre Vandenberghe, 43 ans, cafetier, 446, rue Jules-Guesde, à Wattrelos, qui aubit un préjudice de 2.000 francs.

— La même mésaventure est arrivée vers 16 h., à Roger Pattyn, 21 ans, boulanger 51, rue Nain, qui avait momentanément abandonné sa machine face à son magasin.

Plaintes ont été déposées auprès des arrondissement et des enquêtes sont ouvertes.

Quand la moutarde pique au nez. — Pour coups et outrages à agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, un procès-verbal a été infligé à Marie Delobel, femme Goddaer, 48 ans, ménagère rue de Lille, 243.

Un sale monsieur. — S'étant rendu coupable d'outrages publics à la pudeur, Charles Farvacque, 51 ans, débitant de tabac, 87, rue Jean-Jacques-Rousseau, a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet de Lille.

Sous le ciel étoilé. — Afin d'admirer le ciel pur, Yvette Thomas, femme Vandeweghe, 31 ans, femme de ménage 26, rue de Beaurewaert, se promenait après l'heure du couvre-feu. Comme elle ne possédait pas de pièces d'identité, elle fut regagner son domicile en possession de deux contraventions.

— La même sanction a été prise à l'encontre de Albert Vandenberghe, bétonneur, 69, boulevard de Belfort, qui n'aime pas rentrer chez lui avant la retraite.

Le commerce interdit. — Deux personnes ont été surprises transportant 55 kg. de farine ; une autre avec soixante œufs, et une quatrième en possession de 13 kg. 500 de lard. Ces marchandises ont été confisquées et les délinquants gratifiés de procès-verbaux.

Pour faire un bon moka. — La nuit, des cambrioleurs ont dérobé dans le magasin de M. Gérard Bonduelle, 27 ans, marchand de café en gros, 12, boulevard de Mulhouse, trois balles de café d'un poids total de 90 kilos et valant 3.600 fr. La police enquête.

Un bécanier opéré. — C'est M. Remy Vanoostuyse, 30 ans, rattacheur, 97, rue Duguesnoy à Wattrelos, qui en a été la victime.

Tout pleit. — Un inconnu a dérobé la poignée de la porte du magasin de M. Victor Pliquet, 42 ans, commerçant, rue de Lannoy.

LE PREMIER CONCOURS DE PÊCHE DE L'ANNÉE A REMPORTÉ UN TRÈS GROS SUCCÈS

En raison de la température printanière, notre vieille et florissante société locale de pêche à la ligne « Le Brochet Argenté », ayant son siège au Café Charles Montaigne, 3 et 5, boulevard de Colmar, avait organisé dimanche dernier un important concours qui réunit près de deux cents concurrents. Cette épreuve se déroula, à 15 h., dans l'ancien canal, au bief des Soies, endroit très poissonneux comme le prouva amplement le nombre des captures. Certes, il n'y eut pas de lourdes prises, mais la saison ne bas pas encore son plein pour que les belles pièces fassent leur apparition. Néanmoins, une très grosse quantité de petits poissons fit la joie des compétiteurs qui se livrèrent une lutte serrée, comme l'indiquent les résultats suivants :

1. Valère Deblock, 126 points ; 2. Odila Crombez, 107 ; 3. Charles Montaigne, 106 ; 4. Ferdinand Knoff, 101 ; 5. Arthur Wallayes, 99 ; 6. Albert Nollens, 98 ; 7. Paul Dumez, 96 ; 8. Jules Maillard, 95 ; 9. Gaston Laurent, 91 ; 10. Jean Deblock, 83 ; 11. Georges Vermeulen, 83 ; 12. Oscar Salembier, 82 ; 13. Camille Coquant, 82 ; 14. Alfred Carlier, 77 ; 15. Arthur Marmouset, 75 ; 16. A. Vivrat, 71 ; 17. Gustave Deschemaecker, 68 ; 18. Georges Labotte, 68 ; 19. Louis Tabary, 68 ; 20. Charles Lariviere, 67, etc.

Grâce à une parfaite organisation, les opérations se déroulèrent à la satisfaction du tous sous le contrôle de la commission du Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing. Après le pesage et la proclamation des résultats, la distribution des prix se fit au siège de la société organisatrice. Signalons que tous les pêcheurs classés ont été récompensés, ce qui donne une idée du nombre de primes distribuées à l'occasion de cette belle manifestation.

MUTUALITÉ DE ROUBAIX-TOURCOING

L'assemblée générale trimestrielle de la section de Roubaix-Tourcoing s'est tenue dimanche, à 15 h., rue du Collège, 68, sous la présidence de M. Albert Putmann.

Le trésorier donna lecture du budget de l'année 1942, budget prospère malgré les événements.

Le mandat du président étant arrivé à expiration il fut alors procédé à l'élection de son successeur. Le choix de l'assistance se fixa sur M. Georges Paquier qui fut élu pour trois ans, tandis que le bureau était formé comme suit : vice-président et secrétaire, M. Emile Mahieu ; secrétaire adjoint, M. André Dupont ; trésorier, M. Gérard Bossut ; trésorier adjoint, M. Robert Adams ; commissaires : MM. Arthur Dufermont, Raoul Deghin, Emile Destoobelère, Jean Vermeulen ; visiteuse-témoin, Mme Raoul Deghin.

Le président remercia l'assistance de la confiance qu'elle lui avait témoignée et annonça que les réunions auraient lieu désormais la deuxième semaine de chaque mois.

LE THEATRE DES ENFANTS DE PARIS de Roland PILAIN présentera et jouera le mardi 23 mars, au matinée à 17 heures après les classes au

Grand Théâtre de Roubaix

L'OISEAU BLEU

La merveilleuse féerie musicale créée au Théâtre Antoine en 1941 avec toute la troupe enfantine des Postes Parisien et de l'Ile de France et ses ballets miniatures. — Une pièce qui intéressera petits et grands.

La location est ouverte au Grand Théâtre. Tél. 340.09

ETAT CIVIL

Naissances : Mirelle Christophe, rue Jules Guesde, 376, née rue de Lannoy, 548 ; Philippe eDleporta, boulevard de Reims, né à la clinique maternelle de la Fraternité, avenue Julien Lagache, 20.

Publications : Henri Thuillier, garçon barseur, rue Beaumarchais, sentier Fremaux, 10, et Jeanne Decoster, fileuse en papier, rue Soult, cour Crommelinck, 11 ; Fernand Cordier, inatintteur, de Quesay (Aisne), rue Paul Doumer, 39, et Yvonne Lévêque, employée, rue Pasteur, 1.

Décès : Auguste Wallet, 50 ans, rue de Béthune, 7, cour Morny, 1 ; Louis Bouillet, 40 ans, rue Edouard Anseele, 187 (2e étage) ; Jean Bose, 75 ans, rue de Barbieux, 35 ; Arthur Oosterlinck, 68 ans, rue Lecroix, 223, cité Delannoy, 12.

CROIX

Les cantonnements des troupes. — Il est strictement interdit de pénétrer sous quelque motif que ce soit dans les immeubles réservés au cantonnement des troupes de l'armée d'occupation. Les propriétaires, locataires, agents de location, etc... désirant visiter l'un des immeubles sont invités à déposer une demande à la Mairie, service des cantonnements bureau 2e étage. Il sera dressé procès-verbal contre toutes les personnes qui enfreindraient cette interdiction.

Arrestation. — Sur mandat d'amener de M. le Juge d'instruction de Lille, la police de Croix a arrêté Léon Aelbrecht, 19 ans, demeurant rue de la Pannerie, cour Delacenerie, 5, à Croix, inculpé d'adultère. Il a été écroué.

MARCQ-EN-BARŒUL

COMMANDES DE CHARBON

Vendredi 19, de 8 h. 30 à 10 h. 30, rue Louis-Delof : Hautes-Voies, rues Hericourt, Nouvelle des Eaux, Vert-Pré, Saint-Valbert, Bobier, Couvent, Schwoob, Beffroi et Boulevard de la République, entre le Pont de Dunkerque et Saint-Maur.

L'ouvriers volait des bas. — Sur plainte de M. Stilmon Léonard, directeur de la Blanchisserie Régionale du Nord de Marcq-en-Barœul, pour vol d'une paire de bas, l'ouvrière Merlevède Odile, épouse Nevejans, 40 ans, laveuse, demeurant à Marcq-en-Barœul, 19, rue Raymond-Derain, a fait l'objet d'un procès-verbal. Elle a été laissée en liberté en raison de sa situation de famille.

Bons d'alcool à brûler. — La distribution des bons d'alcool à brûler aura lieu samedi 20 mars, de 8 h. 30 à 12 h., à l'hôtel de ville, pour les familles de quatre personnes et plus, ainsi que pour celles ayant des enfants de moins de 2 ans.

Se munir de la carte de charbon. Les bons de pétrole, bougies et carburant seront remis aux personnes inscrites le même jour, mêmes heures.

SPORTS

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

R.C. LENS contre STADE BÉTHUNOIS

Dimanche 21 mars, à 15 h. 30, au Stade Bollaert, pour le Championnat d'Excellence, le R.C. LENS recevra le Stade BETHUNOIS.

Cette rencontre s'annonce pleine d'attrait, l'équipe visiteuse, de bonne force, mérite mieux que son classement actuel et sera animée du désir de vaincre pour échapper aux dernières places.

Elle vient d'ailleurs de prouver sa valeur en nitenant un brillant match nul contre le R.C. ARRAS, un des plus sérieux prétendants au titre.

Il faut donc s'attendre à un match fort disputé qui sera suivi par de nombreux spectateurs, heureux d'assister aux exploits des Wembecke, Leroux, Harris, Colle, Cauwel, Lacourte, Waterlak, Sief, Fougnie, Michiels, Dunlez, Strozyk, Piatkowski, Hude, Battut, Van Ooteshem.

En lever de rideau : Championnat Cadets, R.C. LENS, finaliste de la Coupe du Nord, contre le R.C. ARRAS et match de Hand-Ball.

BOURSE DE PARIS du 17 mars 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Fonds d'Etat Français : 3 % 97 ex. 97 ; 3 % am., 98.80, 98.80 ; 4 % 1917, 103.80, 103.90 ; 4 % 1918, 104.25, 104.30 ; 5 % 1920, 141, 140.70 ; 4 1/2 % 1932 A, 102.40, 102.35 ; 4 1/2 % 1932 B, 103.40, 103.35 ; 3 % 1942, 98.10, 97.75 ; 3 1/2 % 1942, 98.50, 98.50 ; Caisse Aut. 5 % 1938, 123.20, 123.20 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.305, 1.299 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1.203, 1.205 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929, 500, 535, 535 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 139.60, 139.60 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.100, 1.100 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1.068, 1.061 ; Caisse Aut. Tab. 1.015 ex 1.016.

Crédits Nationaux : Cr. 1919, 630, 630 ; 1920, 565, 569 ; 1934, 1.125, 1.125 ; 1935, 1.112, 1.112.

Actions Françaises : Bque de Fce, 28.500, 29.000 ; Compt. Esc., 3.650, 3.655 ; Crédit Fonc., 7.400, 7.520 ; Crédit Lyonn. 3.500, 3.525 ; Crédit du Nord, 776, 776 ; Sté Gle, 3.160, 3.165 ; Suez act. 44.400, 44.800 ; Nord 2.160, 2.122 ; El. e. Gaz du Nord, 976, 1.000 ; Electr du Nord inc., 900 ; Energie Ind. 4.065, 4.090 ; Nord Lum., 2.330, 2.355 ; Thom. Houston, 830, 850 ; Cie Gle Ind. Text. inc., 8.150 ; Le Blan, 1.828, inc. ; Pérenchies, 2.800, 2.781 ; St Frères, 1.675, 1.715 ; Gaz N-E, 1.360, 1.400 ; Ac. Longwy, 1.245 of., 1.200 ; Ac. Micheville, 2.450, 2.375 ; Ac du Nord 730, 745 ; Ac. Sambre et Meuse, 720, 695 ; Arbel, 2.600, inc. ; Chant. de Fr. 1.895, 1.825 ; Conatr. Nord-Fr. 1.500, 1.460 of. ; Fives-Lille 2300, 2.300 ; Forges N.-E. 1.750, 1.770 ; Jeumont 1 act. 1.050, 1.080 ; Jeumont (part) 2.850, 2.805 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer. 10.600, 10.600 ; Hts Fourn P.-à-Mousson, 9.100, 9.000 ; Denain-Anzin, 4.705, 4.800 ; Louvroil-Montb. 1.200, 1.250 ; Métaux, 4.905, 5.000 ; Peugeot 1.720, 1.760 ; Senelle Maub. 2.150, 2.105 ; Béthune, 3.495, inc. ; Aniche, 6.500, 6.350 ; Anzin, 2.255, 2.255 ; Blanzy, 6.250, 6.400 ; Carvin 3.300, 3.480 ; Courrières, 1.200, 1.215 ; Dourges 3.200, 3.300 ; Escarpelle inc. 6.125 ; Lens, 1.705, 1.750 ; Lievin-lez-Lens 420, 410 ; Marles, 1.975, 2.025 ; Ostricourt 6.500, 6.510 ; Vicoigne 2.095, 2.130 ; Mokta El Hadid, 17.500, 17.810 ; Nickel, 3.400, 3.500 ; Ouenza inc., 7.600 ; Lille Bonn. (prior.), 1.260, 1.252 ; Lille Bonn. (ord.), 815, 815 ; Air Liquide, 3.325, 3.360 ; Glaces Nord Fce, 14.800, 15.000 ; Kuhlmann, 2.700, 2.675 ; Poliet Chausson, 4.970, 5.050 ; Caout. Indochine, 2.400, 2.415 ; Cult. Trop., 522, 535 ; Terres Rouges, 1.530, 1.550.

Valeurs Françaises (Oblig.) : Dép. Nord 4 % 1931 oct., inc., 2.064 ; 4 % 1931, 939, 940 ; 5 1/2 % 1936, 1.020, inc.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Vendredi 19 mars 1943.** — Lever à 6 h. 58. Coucher à 19 h.

Aujourd'hui : Saint-Joseph — Demain : Sainte-Claude.

INFORMATIONS RÉGIONALES

MORT de notre collaborateur M. Raphaël BOULY

Nous apprenons avec une vive peine, la mort survenue à son domicile, Lou Campo, route de Saint-Paul à Vence (Alpes-Maritimes), le 10 mars dernier, de notre excellent ami et collaborateur M. Raphaël BOULY, rédacteur au Réveil du Nord.

M. Bouly, qui était né à Arleux, en 1891, était âgé de 52 ans, et était entré au Réveil du Nord après une carrière journalistique déjà longue le 1er Juillet 1928.

Il s'était spécialisé dans les questions agricoles et économiques. D'un caractère très aimable, il s'était acquis depuis toujours la grande sympathie de tous ses contrères et de tous ceux qui le connaissaient.

Peu avant la guerre, son état de santé l'avait contraint à prendre du repos sur la Côte d'Azur. C'est là que la guerre le surprit, et c'est à Vence qu'il est décédé, il y a huit jours.

M. Bouly était le frère de M. le Docteur Bouly d'Arleux, très connu dans toute la région.

Ses funérailles ont eu lieu à *Vence* lundi dernier, à 11 heures du matin.

Nous prions Mme Raphaël Bouly et toute sa famille de trouver ici l'expression de nos condoléances sincères les plus attristées.

M. Bousquet, Secrétaire général de la Police en visite dans la région

M. Bousquet, Conseiller d'Etat, Secrétaire général de la Police à Paris, est arrivé jeudi matin à Lille, par la route, accompagné de MM. Lagrange, Préfet délégué à la Police, et Holne, contrôleur général. Il s'est entretenu quelques instants avec M. Carles, Préfet Régional et s'est rendu à l'Intendance de Police de Lille, où il a été reçu par M. Hannezo, Intendant, assisté de MM. Vaccaro, Commissaire divisionnaire et F. Laporte, chef de Division attaché à l'Intendance de Police.

Une conférence a eu lieu de 9 à 10 h., à laquelle assistaient MM. Bousquet, Carles, Leguay, Haine, Hannezo, Vaccaro et Laporte.

Les personnalités ont visité ensuite les locaux de l'Intendance et se sont rendus à l'Ecole régionale de Police où MM. Rigal et Fleury, commissaires régionaux ; M. Vitrant, commandant de l'Ecole, et Augustin, commissaire-professeur leur ont fait les honneurs de l'Ecole.

M. Bousquet a passé en revue les élèves rassemblés en ordre impeccable dans la cour, tandis que la Musique de l'Ecole exécutait l'hymne au Maréchal, repris en chœur par les stagiaires.

M. Bousquet a prononcé une belle allocution, aux termes de laquelle il a félicité policiers et chefs à qui il a exprimé la confiance que le gouvernement met en eux pour refaire la France nouvelle.

Il s'est rendu ensuite au Commissariat Central de Lille où il a été reçu par M. Rochat, Commissaire Central, qui lui a présenté les chefs, les commissaires de Lille et tous les services de l'Etablissement.

M. Bousquet a repris la route au début de l'après-midi pour inspecter les services de police de *Béthune* et de *Lens*.

Partout où il est passé, M. Bousquet a marqué sa vive satisfaction pour l'ordre qui règne dans les services de police régionaux et de Lille, pour la discipline qui y est strictement observée et pour la haute compréhension de la tâche qui incombe à la police française.

Une femme étouffe son nouveau-né sous une couverture à Puchevillers

A la suite de dénonciations anonymes, la gendarmerie de Beauval vient de découvrir un infanticide à *Puchevillers*, près de Doullens.

Il s'agit du crime d'une dame Grévin, née Alice Aclocque, 38 ans, ménagère. Celle-ci, mère de deux enfants de 12 et 15 ans, accoucha, le 22 Février, d'un enfant du sexe masculin.

Cet accouchement ayant eu lieu sans les soins de médecin ni de sage-femme et sans même que les enfants et la mère de la dame Grévin en aient eu connaissance, l'idée vint à celle-ci de se débarrasser de l'enfant. Elle l'enveloppa donc dans une couverture et plaça le paquet dans une chambre voisine. Elle se proposait d'enterrer le petit cadavre à première occasion lorsque, quelques jours après, une phlébite la contraignit à garder le lit.

C'est alors que, pour qu'on ne découvrît point trace de son crime, elle prit dans son lit le funèbre paquet qu'elle cacha à ses côtés.

Depuis trois semaines le petit cadavre était là, lorsque, hier, les gendarmes Cassoret et Poiret se présentèrent à la mère criminelle qui passa des aveux complets.

Le Parquet fut alors prévenu et descendit sur les lieux, ainsi que le lieutenant Porteau, commandant la section de gendarmerie de Doullens.

Un boulanger de Roubaix et sa femme sont arrêtés pour trafic de cartes de pain

Afin de mettre fin au trafic scandaleux des fausses cartes de pain, les inspecteurs de la section de la Police Economique, attachés à la 2e Brigade de sûreté, en collaboration avec M. l'Inspecteur Principal du Groupement de répartition des farines, vient d'entreprendre un travail de grande envergure.

Les boulangers ont récemment reçu des ordres, instructions et circulaires très précises, les mettant en demeure de déceler — à coup sûr — les faux tickets de pain. Aussi, ne peuvent-ils plus maintenant, lorsqu'ils acceptent des faux tickets, déclarer avoir été trompés.

A la suite de vérifications effectuées par divers services administratifs, les inspecteurs de la section de police économique furent chargés d'une enquête qui les amena dans la boulangerie tenue au 80 de la rue de la Vigoe, à *Roubaix*, par Léopold Van Eetavelde, 23 ans, et sa femme.

Perquisition, contrôle des livres et civaux registres imposés par la loi, vérification des stocks de farine, etc. telles furent les opérations auxquelles les policiers se livrèrent avant d'établir les faits suivants :

Les boulangers ont remis à un inconnu, disent-ils, en plusieurs fois, 300 kilos de farine contre des tickets portant un cachet de la ville de Wattrelos, mais n'ayant pas de numéro d'immatriculation. 300 autres kilos devaient encore être livrés quand les inspecteurs se présentèrent.

Si les époux Van Esteveldé pouvaient ignorer que les tickets avaient été volés à Wattrelos, dans la presbytère de M. le Curé du Capreau — ce que nous avons relaté en son temps — ils n'ignoraient pas qu'un seul individu ne pouvait, sans manœuvre irrégulière, se faire délivrer 600 kilos de farine contre remise de tickets.

Comme gratification, les indélicats commerçants reçurent gracieusement des cartes entières de pain.

Certaines portaient des tickets valables pour des pommes de terre. Ils avaient décidé que les tubercules seraient partagés entre les complices.

La police pour manque pour détailler tout le trafic découvert. Indiquant cependant encore les faits graves suivants : en Janvier, on constata un manquement de tickets correspondant à 3.600 kilos de pain et, en Février pour 1.430 kilos. Parmi les tickets acceptés, nombreux étaient ceux visiblement faux.

De plus, pour la période du 1er au 16 Mars courant, 2.000 kilos de farine ont mystérieusement disparu de la boulangerie de la rue de la Vigne. Il y a été saisi 113 cartes de pain.

La police est maintenant en mesure d'agir vite et impitoyablement. La preuve vient d'en être donnée. Les époux Van Eelevalde ont été immédiatement mis en état d'arrestation et conduits devant M. le Procureur de la République, à Lille. M. Leblanc, juge d'instruction, chargé de cette affaire, les a maintenus sous mandat de dépôt et fait écrouer à la prison de Loos.

La boulangerie a également été immédiatement fermée, ce qui ne se produisait, jusqu'ici qu'après une enquête complète.

Les inspecteurs de la police économique sont décidés à agir impitoyablement. Ils travailleront par la même à résoudre en partie le délicat problème de la « soudure ».

A Hamelincourt, une mère écrase son enfant avec un rouleau agricole

Mme Lebrun, cultivatrice à Hamelincourt, revenait des champs avec ses chevaux, remorquant un brabant et un lourd rouleau. Ayant dételé ses chevaux du brabant, la cultivatrice voulut reconduire le rouleau chez une voisine qui le lui avait prêté. Mettant en route le lourd instrument, elle ne s'aperçut pas que sa petite fille, âgée de 5 ans, s'était glissée devant le rouleau qui lui passa sur le corps. Entendant sa fillette pousser un cri, la malheureuse mère se précipita sur son enfant qui ne donnait plus signe de vie. Le docteur Lefebvre, de Boiry, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

Les Sports dans la Région Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX. — **La tournoi de boules du Cercle « Union » pour les prisonniers.** — Voici le résultat du quatrième tirage au sort de ce tournoi :

Samedi 20. — A 14 h., F. Vandeboosche c. H. Mazure, Wattrelos ; à 15 h. L. Van Meenen, Ville de Lille c. J. Pottier, Touffiers ; à 16 h., rebattage. A. 17 h., A. Godron, Wattrelos c. Liviau (Cherron) ; à 18 h. P. Delneste (Cohem) c. E. Delacroix (Dhondt) ; à 19 h., rebattage.

Dimanche 21. — A 9 h., G. Anrys c. J. Devos ; à 10 h., G. Mouray c. J. Merchey, Leers ; à 11 h., rebattage ; à 14 h., O. Segard, Wattrelos, c. Lorthioir fils, rue de Denain ; à 15 h. J. Pennel c. Beausire, Wattrelos ; à 15 h., rebattage ; à 17 h., H. Leleu, Lys c. H. Myche, Mouscron ; à 18 h., P. Debruyne c. Donckels, Wattrelos ; à 19 h., rebattage.

Gagnants du samedi 13 : C. Dhondt et A. Delcour.

Gagnants du dimanche 14 : V. Charron, Ed. Bailleul et M. Dereu.

Tous les perdants du 1er tour sont qualifiés pour le repêchage.

Les inscriptions ont été clôturées avec un total de 128 équipes.

TOURCOING. — **La tournoi de boules Eugène Wiffart.** — Resultats du 14 mars : Ville de Toul bat Melbourne : 14 à 9 ; Jean Bart bat Boule d'argent : 11 à 8 ; Ko-Ki-Li-Fe bat Saint-François : 13 à 12 ; Exposition bat Saint-Martin : 8 à 7.

Rencontres du dimanche 21 mars : Nouvelle Boulotre : Vandenborre c. Ma Campagne ; bouloire Vert-Baudet : Belle-Vue c. Nouvelle Boulotre, bouloire Melbourne ; Vert-Baudet c. Joyeux Drilles. Parties en 10 boules, jeu à 15 h. Tirage des quarts de finale : lundi 22 mars à 18 h. au siège.

HALLUIN. — **Football.** — **U.O. Halluin - A.S.C. Hellemmes.** — Pour le dernier match de championnat sur son terrain, l'U.O.H. recevra les cheminots d'Hellemmes. Equipe courageuse